Montrouge, le 14 mars 2014

Madame la Présidente,

Vous m'avez adressé un courrier en date du 10 mars dans lequel vous m'interroger sur plusieurs points concernant mes propositions dans le domaine de l'éducation. Je vous remercie pour cette sollicitation qui me permet de revenir ici sur un thème central de mon projet pour Montrouge.

Notre ville doit en effet devenir une ville pour la réussite de tous les enfants et faire confiance à sa jeunesse. Nous avons besoin de places en crèches, d'écoles rénovées avec des accueils de loisirs de qualité pour recevoir les enfants dans les meilleures conditions et mieux prépare leur avenir. La mise en place des nouveaux rythmes scolaires sera un point majeur dans mon action dès le début du mandat et associera les parents, les enseignants, les associations et le personnel municipal pour développer de nombreuses activités artistiques, culturelles et sportives qui contribueront à l'épanouissement des enfants.

Note ville doit également accompagner et soutenir les jeunes dans leurs projets personnels et professionnels, leurs loisirs et donner un meilleur accès à la culture et à la citoyenneté.

Vous trouverez ci-dessous le détail des réponses à l'ensemble de vos questions.

1- Si vous êtes élu, comment comptez-vous respecter la loi concernant l'égalité d'accès de tous au service public de restauration scolaire ?

Le principe d'égal accès au service de restauration scolaire est un principe fondamental à mes yeux. Il ne peut y avoir de discrimination sur ce sujet. Comme nous l'indiquons très clairement dans notre projet, l'accueil à la cantine sera possible pour tous les enfants des familles qui le souhaitent, sans aucun critère

restrictif. Nous réclamons cette évolution depuis des années et nous la mettrons en œuvre dès la rentrée prochaine.
Cet accès est d'autant plus important que pour certains enfants le repas pris à la cantine peut constituer le seul plat équilibré de la journée.
Enfin, je n'oublie pas que le temps de la restauration scolaire doit aussi être un moment de détente et de communication pour les élèves. Cela passe par des plages horaires adaptées à ce temps de pause méridienne et une vigilance sur la qualité des locaux de restauration (taille, insonorisation,…).

2- A quelle échéance, comptez-vous revoir le quotient familial ?

L'instauration d'un quotient familial doit permettre d'adapter la tarification des prestations selon le niveau de ressources des familles. Or que constate-t-on à Montrouge aujourd'hui ? Malgré les différentes tranches de prix mises en place, une très grande partie des familles se concentrent sur la dernière tranche du quotient familial, vidant ainsi ce dernier de son principe essentiel.
Le mode de calcul du quotient familial doit donc être revu pour le rendre plus juste.
Nous engagerons cette révision dès le début du mandat.

3- Envisagez-vous de revoir le mode de facturation des centres de loisirs et les modalités d'inscription ?

Les grilles du nouveau quotient familial seront aussi appliquées pour le mode de facturation des centres de loisirs. Nous rétablirons la tarification journalière pour laisser plus de souplesse aux parents qui veulent inscrire leurs enfants sur quelques jours.

4- Si vous êtes élu, quel avenir envisagez-vous pour les écoles maternelles provisoires (Arnoux et Duval) ?

Ces structures provisoires existent depuis plus de 10 ans. La municipalité actuelle n'a pas pris la mesure de cet enjeu éducatif. La construction actuelle d'une nouvelle école maternelle prévue pour accueillir les enfants de l'école Maurice Arnoux ne va pas résorber le manque cruel de locaux. Il nous faudra construire un nouveau groupe scolaire afin de mieux répartir les effectifs dans les écoles et offrir des conditions d'accueil satisfaisantes pour tous les jeunes Montrougiens.

5- Quelles actions prévoyez-vous pour que les enfants disposent de plus d'espace dans les écoles et les centres de loisirs?

Nous sommes conscients du manque de moyens subis par les centres de loisirs, tant sur le plan des locaux, des animateurs que des activités. Dès le début de la mandature, nous réaliserons un audit sur les locaux pour prioriser les travaux et

mobiliser les services de la ville pour envisager toutes les solutions possibles dans les aménagements des espaces scolaires et périscolaires. Certaines écoles ont des lieux de travail non utilisés, nous les rénoverons pour qu'ils profitent à tous (amphithéâtre de l'école Queneau par exemple).
Nous rénoverons les clubs 8/13ans, car les conditions d'accueil notamment à Aristide Briand se dégradent.
L'activité des centres de loisirs doit être mieux articulée et répondre aux attentes des familles. Aussi nous allons augmenter la capacité d'accueil des centres de loisirs sur la commune.

6- Comment comptez-vous favoriser l'accès des écoliers aux nouvelles technologies ?

Un des enjeux de la nouvelle loi d'orientation et de programmation pour l'école est de démocratiser l'accès au numérique car il est source d'apprentissage. Afin de permettre aux écoles de Montrouge d'entrer dans l'ère du numérique, nous passerons chaque école de la ville en internet très haut débit en effectuant les installations nécessaires dans chaque classe. En collaboration avec les équipes pédagogiques et en fonction des demandes, nous doterons les écoles des outils numériques (tableaux numériques, chariots multi-média, tablettes, ordinateurs portables, livres numériques …).
Le Pôle numérique, créé par ailleurs pour permettre l'accès et la formation aux outils du numérique pour tous les Montrougiens, sera également mobilisé pour apporter son expertise.

7- Comment comptez-vous profiter de cette cuisine centrale pour améliorer la qualité des repas servis dans les cantines des écoles ?

Nous avons, depuis de nombreuses années, dénoncé les difficultés liées à la mise en œuvre des marchés de restauration scolaire passés avec des prestataires extérieurs : problèmes de livraison, moindre qualité des produits… La cuisine centrale devrait permettre de les pallier. Je regrette néanmoins qu'aucune solution n'ait pu être trouvée en proximité notamment avec la ville de Châtillon ou avec les villes de l'Agglomération Sud de Seine. Le choix par la majorité sortante de la construction d'une cuisine centrale à Wissous (Essonne) va occasionner des coûts de transport supplémentaires qui auraient pu être diminués avec une solution en proximité.
Pour ce qui concerne la qualité des repas, la future restauration scolaire passera progressivement au « tout bio ». En contrôlant mieux l'approvisionnement des denrées, cette évolution pourra se faire sans augmentation du prix du plateau-repas.

Par ailleurs, l'éducation au goût et à la qualité nutritionnelle fera partie du plan nutrition santé que nous souhaitons mettre en place pour favoriser l'acquisition de bons comportements alimentaires et prévenir l'obésité.

8- Quelles seront les activités que vous envisagez de mettre en place pendant les différents temps péri-scolaires (matin, pause méridienne et après le temps scolaire) ? Quel coût pour les familles ?

Je souhaiterai rappeler que la réforme des rythmes scolaires qui s'appliquera à toutes les villes dès la rentrée 2014 a d'abord un objectif pédagogique : mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissages et de repos des enfants. Le temps passé en classe reste le même (24 heures par semaine) mais le passage à 9 demi-journées doit permettre d'alléger des journées d'enseignement trop chargées qui sont source de fatigue et de difficultés scolaires.

Les nouveaux rythmes doivent conduire à une meilleure répartition des heures de classe sur la semaine, une meilleure articulation du temps scolaire et périscolaire

Alors que la majorité sortante a refusé de mettre en place la réforme dès la rentrée 2013, se privant ainsi du financement prévu par l'Etat, je regrette que rien n'ait été fait pour préparer sérieusement la rentrée scolaire prochaine. Il n'est pas acceptable qu'aucune information n'ait été donnée aujourd'hui aux familles sur ce sujet. La consultation bâclée sur ce sujet laisse augurer une totale impréparation.

La mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires sera pour moi une priorité dès le début du mandat afin que la rentrée scolaire se fasse dans de bonnes conditions et dans l'intérêt des enfants et des familles.
Nous ne réussirons sur ce plan que si l'ensemble de la communauté éducative est sollicitée et que les partenaires de l'école sont mobilisés.
C'est pourquoi je souhaite la mise en place d'un projet éducatif territorial qui encadre notamment l'articulation du temps scolaire et périscolaire.

Nous relancerons donc dès le mois d'avril une véritable concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (familles, enseignants, personnels municipaux, associations locales,…). Dans ce cadre, nous veillerons à avoir une attention particulière aux enfants de maternelle (respect du temps de sieste), à inciter les structures culturelles et les associations locales à intervenir dans les écoles, à permettre le roulement des activités périscolaires afin d'offrir un plus grand choix aux enfants, à mobiliser les équipements municipaux.

Le temps libéré pour ces nouvelles activités périscolaires ne doit pas être juste un temps de « garderie » comme le propose aujourd'hui la majorité sortante.

Pour nous, il faut mettre en place des activités de qualité pour une véritable démocratisation d'accès à la culture, au sport, aux sciences, à la citoyenneté pour tous nos enfants. Des associations montrougiennes sont déjà prêtes à s'investir dans ce sens.
Avec les financements accordés notamment par l'Etat et la CAF, nous pourrons assurer la gratuité de ces nouvelles activités périscolaires.

9- Où seront accueillis les enfants qui vont actuellement à Villelouvette le mercredi durant l'année scolaire ? Quel est l'avenir de l'école des sports ?

L'accueil de tous les enfants va être notre objectif principal. Le manque d'anticipation de la municipalité actuelle va nous contraindre dans un premier temps à gérer la pénurie pour la rentrée 2014. Nous mobiliserons tous les locaux possibles dans les équipements municipaux (beffroi, médiathèque,…) pour accueillir les enfants.
Il faudra rapidement augmenter la capacité d'accueil et le nombre des centres de loisirs pour recevoir notamment les 300 enfants qui allaient à Villelouvette mais également ceux qui aujourd'hui se voyaient refuser l'accueil par manque de place.

L'offre sportive verra sa capacité d'accueil doubler par la création d'une 2ème Ecole des sports.
Enfin toutes les nouvelles infrastructures publiques qui seront créées seront pensées dans une logique d'accueil des enfants de la ville (le futur pôle numérique par exemple).

10- Comment comptez-vous en faire mieux profiter les enfants montrougiens (écoliers, collégiens, lycéens) ?

Les ressources culturelles de la ville doivent profiter plus largement aux jeunes Montrougiens. Cela passe par la mise en place d'une politique culturelle qui s'intéresse véritablement au jeune public. Il s'agit notamment de favoriser la rencontre de l'art et la culture dans les écoles. Cela se traduira par le développement de partenariats entre les établissements scolaires (primaires et secondaires) et les équipements culturels tels que la médiathèque, le Beffroi, le conservatoire. L'objectif est de faire en sorte que les jeunes fréquentent plus ces lieux mais aussi de faire venir l'art et la culture dans les établissements scolaires à l'occasion d'évènements culturels de la ville (salon d'art contemporain,…).

11- Comment envisagez-vous le rôle de la commune par rapport aux établissements du secondaire (collèges, lycées) ?

Montrouge possède sur son territoire 3 collèges et 2 lycées publics dont la charge revient respectivement au département des Hauts-de-Seine et à la région Ile-de-

France. Bien que la ville n'ait pas la responsabilité de l'entretien de ces établissements, elle peut mieux accompagner et contribuer à valoriser les réussites et les projets des jeunes et des équipes pédagogiques. Cela passe par une meilleure information faites aux Montrougiens au travers des supports de communication de la ville (magazine municipal, site internet…).
Nous inciterons à une meilleure connaissance mutuelle des établissements et à une information à destination des familles qui leur permette de bien identifier l'offre de formation des établissements présents sur la commune.
Nous impulserons des partenariats avec les collèges et les lycées pour redonner une place à ces établissements dans notre cité et favoriser l'accès à la culture pour tous les jeunes de notre ville.
Enfin, dans le cadre de la future politique municipale de jumelage avec des villes étrangères, nous associerons ces établissements scolaires dans les différentes relations que nous aurons (voyages linguistiques, culturels et sportifs…)

12 - Comment envisagez-vous la concertation au quotidien avec ces différents acteurs ?

Le projet éducatif territorial est un outil majeur pour impulser et dynamiser la concertation et les rencontres entre tous les acteurs de l'éducation. Nous veillerons à nous doter d'un dispositif démocratique qui permette de prendre en compte l'avis de toutes les composantes afin de faciliter les prises de décision.
Cette concertation passe également par une présence active dans les différentes instances consultatives existantes. Je demanderai à ce que les représentants de la municipalité dans les conseils d'école jouent pleinement leur rôle par leur présence régulière et en apportant toutes les réponses aux demandes qui pourraient leur être faites. Je donnerai un avis favorable à ce que des représentants des personnels municipaux (Atsem, animateurs,…) puissent être également associés aux travaux des conseils d'école.

Pour finir, je préciserai qu'il me paraît primordial que les parents soient mieux associés aux décisions qui impacteront la vie de l'école. Notre projet est fait de mesures nouvelles pour l'école mais aussi d'une nouvelle gouvernance sur ces questions.
Bien sûr l'ensemble des éléments de réponses apportés ici ne reprennent pas l'exhaustivité des propositions que nous avons pour les jeunes Montrougiens et leurs familles. Les questions liés à l'accueil de la petite enfance sont aussi importantes pour nous tout comme la place nouvelle qu'il nous faudra accorder aux jeunes pour mieux répondre par exemple à leurs demandes d'engagement associatif ou pour favoriser leur mobilité européenne.
Au-delà, je vous invite à comparer programme contre programme les propositions de chaque candidat. Le projet que je porte avec mon équipe annonce clairement la

priorité donnée à l'éducation pour les 6 prochaines années. Il faut réparer les dégâts occasionnés par la majorité sortante mais donner aussi un élan à la question éducative à Montrouge, pour faire réussir tous les enfants.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de mes propositions à l'adresse www.montrouge2014.fr .

Je reste à votre disposition pour tout échange ou complément.

Recevez, Madame la Présidente, mes sincères salutations.

Montrouge2014 @montrouge2014 **www.montrouge2014.fr**

AGIR POUR TOUS A MONTROUGE

contact@montrouge2014.fr - tél : 06.48.06.81.44 - 108 avenue Henri Ginoux